

**Ouvrage collectif**

coordonné par Jean-Éric Hyafil

# REVENU DE BASE

**UN OUTIL POUR CONSTRUIRE  
LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE**



MOUVEMENT  
FRANÇAIS  
POUR UN  
REVENU DE BASE

ÉCONOMIE



éditions  
Yves Michel



**Ouvrage collectif coordonné  
par Jean-Éric Hyafil**

**Le revenu de base :  
un outil pour construire le  
xxi<sup>e</sup> siècle**

 éditions  
**Yves Michel**

[www.yvesmichel.org](http://www.yvesmichel.org)



## **Chapitre 3**

# **Réenchanter le travail, un enjeu fondamental**

L'automatisation et la numérisation permettent de supprimer des tâches qui sont le plus souvent routinières, répétitives et même parfois physiquement pénibles. C'est donc un progrès formidable, et l'on aurait pu s'attendre à ce que ce progrès profitât à chacun. En réduisant le poids des tâches routinières, chacun aurait pu avoir du temps libéré pour des activités plus épanouissantes. Pas obligatoirement pour travailler moins car le travail est d'abord un moyen de se réaliser en tant qu'individu – même s'il ne faut pas oublier de laisser du temps pour les autres activités nécessaires pour le bien-être familial et la cohésion sociale. Cette automatisation aurait pu permettre à chacun d'avoir plus de marges pour choisir un travail qui lui convient, un projet qu'il juge utile, dans des conditions correctes et respectant son autonomie. Or, ce n'est pas vraiment ce que l'on observe aujourd'hui. Au contraire, le travail semble traverser plusieurs crises. En donnant une autonomie et des marges de manœuvre accrues au travailleur, le revenu de base pourrait contribuer à résoudre certaines de ces crises.

### **Crises et renaissance du travail**

La crise du travail est multiforme, mais elle se vérifie par ses symptômes, notamment psychosociaux : augmentation de la consommation d'antidépresseurs, multiplication des burn-out et des dépressions, voire suicides sur le lieu de travail. Le malheur au travail peut être lié à de mauvaises conditions de travail ou à des exigences de productivité accrue. Mais le malheur au travail

peut aussi être associé à l'ennui, au manque d'activité, voire au manque de sens pour le travailleur. Rappelons que seuls 31 % des salariés en France se considèrent « souvent » heureux au travail<sup>31</sup>. À l'inverse, nombreux sont ceux qui souffrent tout simplement de ne pas avoir de travail et de ne pas se sentir reconnus.

## ***Conditions et autonomie dans le travail***

Pour certaines personnes, les souffrances au travail proviennent de mauvaises conditions de travail, de cadences infernales ou d'une surcharge de responsabilités. Si les conditions de travail se sont globalement améliorées ces dernières décennies, ce n'est pas forcément le cas pour tout le monde. Les tâches pénibles continuent de se concentrer sur quelques travailleurs. Parfois, sans être pénible, le travail est mal réparti et se concentre sur quelques personnes, accroissant le risque de surmenage<sup>32</sup>.

Les mauvaises conditions ne sont pas uniquement liées à la pénibilité physique de l'emploi. De plus en plus de travailleurs souffrent de ne pas avoir plus de voix au sein de leur entreprise, de ne pas avoir de prise sur l'organisation du travail, de subir un mauvais management ou un chef tyrannique. L'autonomie au travail, la possibilité de choisir l'organisation et les conditions de son travail, est en effet un des critères fondamentaux pour être heureux au travail. Or, l'organisation du travail ne conduit pas toujours à accroître l'autonomie de chacun : « *Dans l'idéologie du progrès, la technologie est conçue pour augmenter le pouvoir de l'Homme sur la nature et est donc censée profiter à tous. Cette conception masque la réorganisation des pouvoirs sociaux qu'induit toute nouvelle technologie* »<sup>33</sup>.

31. Baromètre Edened IPSOS, *Le bien-être et la motivation des salariés français*, 2011, p. 27 [http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/barometre\\_ipsos\\_edenred\\_mars\\_2011\\_salon\\_hr\\_avril\\_2011.pdf](http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/barometre_ipsos_edenred_mars_2011_salon_hr_avril_2011.pdf)

32. En France, plus de 12 % de la population active serait sous la menace d'un « burn-out » selon le rapport *Le syndrome d'épuisement, une maladie professionnelle* (Technologia, mai 2014).

33. Bertrand Heriard Dubreuil, *Imaginaire technique et éthique sociale*, 1997, p. 69.

Enfin, le malheur lié au travail peut aussi être associé à des conditions extérieures au poste notamment de longs trajets à effectuer entre le travail et le domicile. Certains travailleurs souffrent de ne pas avoir suffisamment de temps à consacrer aux activités en dehors du travail : les activités familiales, associatives, autonomes (fiche n° 3a, p. 48).

### ***Le travail en crise de sens***

Pour certains travailleurs, la souffrance provient du fait qu'ils estiment que leur travail n'apporte aucune contribution positive à la société, ne satisfait aucun besoin réel. Certains travailleurs peuvent même souffrir d'avoir un travail contraire à leurs valeurs, mais qu'ils ne peuvent quitter parce qu'ils en ont besoin pour vivre<sup>34</sup>. Pour ces derniers, le travail n'est pas un moyen de se réaliser en tant qu'individus et citoyens. Et avec la nouvelle vague de numérisation qui menace de nombreux emplois, le nombre de ceux qui devront accepter un emploi qui ne les intéresse pas et auquel ils ne donnent aucun sens, pourrait exploser si rien n'est fait pour empêcher ce phénomène.

Certes, on pourrait estimer que tous ces emplois, quand bien même ils ne feraient pas sens pour le travailleur, sont nécessaires pour produire les biens et services qui répondent à nos besoins et à notre confort. Mais on peut aussi douter que ce soit le cas pour un grand nombre de ces emplois, qui ne produisent pas de richesse réelle, n'ont pas d'utilité particulière pour la société, et que l'anthropologue britannique David Graeber n'hésite pas à appeler les "bullshit jobs", les « emplois à la con »<sup>35</sup>. Et il faut se rappeler que si l'on a cherché à automatiser toutes ces tâches pénibles et routinières, c'était bien pour attribuer plus de temps à des activités choisies, pour choisir un travail qui nous intéresse plus, et non pour continuer à se soumettre à de nouveaux emplois dont l'utilité sociale reste à démontrer.

34. Pensons par exemple à des ingénieurs à qui l'on demande de programmer l'obsolescence des produits qu'ils conçoivent, à des télémarketeurs qui savent consciemment qu'ils doivent vendre des produits à des gens qui n'ont ni le besoin ni les moyens de les acheter.

35. "On the phenomenon of bullshit jobs", août 2013. <http://strikemag.org/bullshit-jobs/>

## ***Les questions éternelles du chômage et de la répartition des emplois***

La crise du travail, c'est enfin la persistance d'un chômage de masse depuis près de quarante ans. Le chômage crée, bien entendu, un problème de revenu pour ceux qu'il touche. Mais le chômage, c'est d'abord la souffrance liée au sentiment de ne pas être utile à la société que renvoie cette situation. Situation pour le moins paradoxale lorsque l'on voit que certaines personnes en emploi ont elles aussi le sentiment que leur travail n'est pas utile à la société.

Le second paradoxe, et non le moindre, vient du fait que certains souffrent de surcharge de travail et souhaiteraient pouvoir travailler moins, tandis que d'autres souhaitent au contraire trouver un emploi. Cette situation est porteuse de souffrances individuelles et familiales, mais elle a aussi des conséquences sur les activités sociales en dehors du travail, toutes ces activités informelles, citoyennes ou associatives qui doivent créer du lien social. Ceux qui travaillent trop tendent à désertier les espaces réellement publics où se crée le tissu social. De même, ceux qui sont privés d'emploi voient leur temps accaparé par la recherche d'un emploi, ont peur du stigmatisme qui pèse sur le chômeur et se privent parfois à leur tour de contribuer positivement à la construction de la cité.

À la lumière de ces deux paradoxes, c'est finalement le sens du travail qui fait question. Lorsque l'on voit que certains emplois ne sont pas nécessairement utiles à la société, mais qu'au contraire certaines activités – on ne sait s'il faut les appeler travail ou pas – sont non seulement utiles mais nécessaires pour créer de la cohésion sociale et même pour satisfaire un certain nombre de services, il devient nécessaire de questionner les concepts de travail, de richesse, voire de chômage.

### ***Mais aussi des gens très heureux dans leur travail***

Dans ce rapide tableau de la situation, nous avons bien sûr forcé le trait sur les points négatifs, mais il faut aussi regarder les points positifs. De nombreuses personnes sont heureuses



dans leur travail, aiment ce qu'elles font, ont le sentiment de contribuer positivement à la société par leur travail et estiment jouir d'une autonomie suffisante dans leur travail. Il peut s'agir d'employés d'entreprises privées qui respectent l'autonomie du travailleur et son initiative, de fonctionnaires fiers du service public qu'ils fournissent, d'entrepreneurs heureux de développer de nouveaux services et de nouveaux produits.

Mais il s'agit aussi parfois de personnes qui ne perçoivent pas ou peu de revenu de leur travail et qui utilisent l'allocation-chômage ou les minima sociaux pour développer ou participer à un projet auquel ils croient : monter un petit restaurant ou une petite entreprise, monter une coopérative de production, créer un nouveau logiciel ou un site internet, constituer une association dans le domaine social, environnemental, culturel ou citoyen, etc. Dès lors, on ne peut plus considérer le salaire comme l'unique contrepartie au travail productif. Les prestations sociales jouent elles aussi un rôle important pour permettre aux individus de développer des projets originaux, vecteurs d'une richesse nouvelle, mais aussi des nouvelles formes de travail.

## **Un revenu de base pour se ressaisir du travail**

Partant de ce constat, il faut donner au travailleur la possibilité de se ressaisir de son travail. Se ressaisir de son sens d'abord, mais aussi de son organisation, avoir une réelle prise sur son travail, un réel pouvoir.

André Gorz opposait le travail autonome au travail aliéné (fiche n° 3b, p. 52). Le travail est autonome lorsque le travailleur choisit à la fois les objectifs de son travail (ce qu'il produit et pour qui) et ses conditions (autonomie et coopération dans le travail plutôt que subordination pure). Au contraire, le travail est aliéné lorsque le travailleur n'a pas de prise ni sur ce qu'il produit, ni sur les conditions dans lesquelles il produit : les méthodes de travail lui sont imposées.

On retrouve une opposition proche entre travail subi et travail choisi. La crise du travail provient du fait que le travail est trop souvent subi plus que choisi, que le travailleur exécute des

tâches non parce qu'il les juge utiles mais juste pour avoir une rémunération. Et alors que le travailleur se réalise en tant qu'individu et citoyen par le travail choisi et autonome, il souffre dans le travail subi et aliéné.

Certains travailleurs se réalisent dans leur travail parce qu'ils sont parvenus à dégager des marges de manœuvre pour le choisir. Ce sont ces marges de manœuvre qu'il faut aujourd'hui accroître, et c'est la raison pour laquelle il faut mettre en œuvre un revenu de base.

Il ne faut certainement pas comprendre le revenu de base comme un droit qui nous dispense de tout travail, bien au contraire. Comme le disait André Gorz, « *L'allocation universelle d'un revenu suffisant ne doit pas être comprise comme une forme d'assistance, ni même de protection sociale, plaçant les individus dans la dépendance de l'État providence. Il faut la comprendre au contraire comme le type même de ce qu'Anthony Giddens appelle une "politique générative" (generative policy) : elle doit donner aux individus et aux groupes des moyens accrus de se prendre en charge, des pouvoirs accrus sur leur vie et leurs conditions de vie. Elle doit non pas dispenser de tout travail mais au contraire rendre effectif le droit au travail : non pas au "travail" qu'on a parce qu'il vous est "donné" à faire, mais au travail concret qu'on fait (...) sans que sa rentabilité, sa valeur d'échange aient besoin d'entrer en ligne de compte.* »<sup>36</sup>

Comme le dit Jean-Marc Ferry<sup>37</sup>, le revenu de base est un moyen de donner aux individus un pouvoir accru dans la « sélection sociale des activités utiles », notamment face au marché. Le revenu de base doit offrir à chacun des marges accrues pour choisir son travail, choisir un travail auquel on donne un sens, par lequel on a le sentiment de contribuer positivement à la production de richesse. Il s'agit d'inverser la logique encore trop communément admise : plutôt que de demander à l'individu de travailler pour un salaire, il s'agit de lui accorder un

36. *Misères du présent, richesse du possible*, 1997.

37. Jean-Marc Ferry, *L'allocation universelle : pour un revenu de citoyenneté*, 1996.

revenu inconditionnel afin qu'il puisse travailler, comme le dit l'entrepreneur allemand Gotz Werner<sup>38</sup>.

Le revenu de base, c'est aussi avoir la possibilité d'influencer les conditions de travail, de choisir des organisations qui donnent plus de voix et de pouvoir aux travailleurs dans l'organisation de son travail ou dans les objectifs visés par l'action (chapitre 4, p. 55). C'est encore avoir la possibilité de créer son travail, de développer de nouvelles activités, de nouvelles richesses, marchandes ou non (chapitre 5, p. 63). Et c'est le meilleur moyen de permettre à cette nouvelle économie contributive de développer tout son potentiel de croissance (marchande ou non, monétisée ou non) pour une satisfaction plus grande des besoins de chacun (chapitre 6, p. 67).

Le revenu de base, c'est aussi avoir la possibilité de réduire son temps de travail pour réinvestir les activités familiales, locales, sociales, culturelles, associatives ou citoyennes qui sont vectrices de cohésion sociale et permettent de « faire société » (chapitre 7, p. 77). On se rend d'ailleurs compte que l'on ne sait pas si ces activités méritent ou non le qualificatif de « travail », ce qui démontre bien à quel point le paradigme dominant nous empêche de penser le monde qui doit se créer (voir fiche n° 3a, p.48).

Certains voient dans le revenu de base l'abandon de l'objectif de donner un emploi à tout le monde. Il ne s'agit certainement pas d'opposer lutte contre le chômage (subi) et revenu de base, car ces deux politiques ne répondent pas au même objectif. Le revenu de base doit permettre à tous d'avoir plus de marges pour choisir son travail, qu'il soit rémunéré ou non, tandis que la lutte contre le chômage consiste à éviter que des personnes soient d'une part exclues de la possibilité de contribuer par leur travail à la richesse sociale, et d'autre part de tirer si elles le souhaitent un revenu de ce travail. Il s'agit donc de sortir de la lecture simpliste et biaisée emploi/chômage, pour adopter une lecture travail choisi/travail subi beaucoup plus pertinente.

---

38. « L'erreur est de croire que le revenu est ce qui rémunère le travail. En fait, le contraire est bien plus vrai : c'est parce que nous avons un revenu que nous pouvons travailler. » (Gotz Werner, entrepreneur allemand de Dm-drogerie Markt)

Le revenu de base ne doit certainement pas remettre en question l'accompagnement social des personnes en insertion professionnelle. Mais nous verrons aussi que, en permettant une multiplication de nouvelles activités, il multiplie les opportunités pour permettre à tous de s'intégrer dans la société de travail et même d'intégrer un plus grand nombre d'individus dans l'emploi (chapitre 8, p. 85).

**Fiche n° 3a :**  
**Travail, emploi, activité : de quoi parle-t-on ?**

Travail, emploi, activité : voici des termes qu'il est nécessaire d'éclaircir pour avancer dans la réflexion. Pour le terme « travail », c'est d'autant plus nécessaire que ce mot est investi d'une forte charge symbolique et politique : quel homme politique n'a pas fait son éloge du travail, de la « valeur travail », sans forcément avoir pris le soin de définir ce qu'il entendait par ce mot ?

Ajoutons que la confusion sur le sens des termes est très largement entretenue : par un tour de force lexical, le travail est de plus en plus confondu avec l'emploi dans le langage courant, c'est-à-dire avec le travail rémunéré. La définition du terme « travail » ne fait justement pas consensus parmi les économistes, les sociologues et les philosophes.

Tâchons tout de même de proposer ici quelques approches pour définir le travail afin de guider le lecteur. Une première approche consiste à chercher dans la nature même de l'action accomplie, ce qui fait que l'on peut parler de travail. On peut, par exemple, associer le travail à la notion d'effort. Cela conduirait à appeler travail des activités comme la pratique d'un sport, l'apprentissage d'un art, d'une science ou d'une langue que d'autres auraient tendance à classer dans les activités personnelles.

Une autre approche consiste à appeler travail toute activité qui produit de la richesse, qui produit un bien ou un service utile à un individu ou à la société entière. C'est ce que Dominique Méda<sup>39</sup> appelle une « *conception élargie du travail* ». Mais comment

39. Dominique Méda, *Le travail*, Que sais-je, Presses universitaires de France, 2004.

définir alors la richesse, ce qui est utile à la société ? Ainsi le travail bénévole peut être considéré comme du travail parce qu'il est utile à la société. Cependant, l'utilité est un critère très subjectif, et toutes les activités ont une utilité. Faut-il appeler « travail » le temps passé en famille ou avec des amis, la pratique d'un sport, la lecture de magazines scientifiques et toute autre forme d'auto-formation et d'information, les activités réflexives et spirituelles, le fait de s'investir dans la vie de la cité, les loisirs, etc. ? En effet, ces activités sont utiles et on peut considérer qu'elles sont créatrices de richesse.

Ajoutons que la richesse est très difficile à mesurer puisque presque impossible à définir. Le Produit intérieur brut, par exemple, ne peut pas être considéré comme un indicateur de richesse satisfaisant puisqu'il ne comptabilise que les activités qui donnent lieu à rémunération, excluant ainsi les activités non rémunérées créatrices de richesse (notamment le bénévolat ou le travail gratuit) et incluant des activités dont on pourrait remettre en question l'utilité sociale (publicité, activités dégradant l'environnement et épuisant les ressources naturelles, etc.).

On peut aussi renvoyer le travail au concept d'obligation, de contrainte. Comme le disait Boris Vian, « *le travail, c'est tout ce qu'on ne peut pas s'arrêter de faire quand on a envie de s'arrêter de le faire* ». La question devient alors : d'où vient la contrainte ? Il peut s'agir d'une contrainte de survie : si je ne travaille pas, je ne pourrai pas me procurer de quoi me nourrir ni me loger. Il peut aussi s'agir de contraintes que l'on s'impose à soi-même, notamment pour des raisons sociales : je fais mon ménage et ma lessive pour avoir un logement et des habits propres (on parle de travail pour soi et sa famille) ; je travaille contre une rémunération pour acquérir plus de biens.

Mais selon le juriste Alain Supiot<sup>40</sup>, la caractéristique de travail est plus à aller chercher dans une forme d'obligation légale, obligation qui peut être volontairement souscrite. « *La distinction entre travail et activité n'est pas à rechercher dans la nature de l'action accomplie (...). Le travail se distingue de l'activité en ce qu'il répond à une obligation, que cette dernière soit volontairement souscrite ou légalement imposée. (...). Il faut et il suffit qu'à un engagement d'agir soient attachés des effets de droit,*

40. Alain Supiot, *Au-delà de l'emploi*, Paris, Flammarion, 1999.

*pour que cette action soit qualifiée de travail. Cette qualification se trouve en fin de compte dépendre soit d'un engagement volontairement souscrit [à titre onéreux – emploi, ou à titre gratuit – bénévolat, stage], soit de la loi qui consacre ainsi l'utilité de certaines tâches. »*

Qu'en serait-il alors de la multitude d'activités associatives ou citoyennes qui sont nécessaires au bon fonctionnement de nos sociétés : animer des ateliers sport ou science pour les jeunes du quartier, proposer des lotos ou des cours d'informatique pour les personnes âgées de la ville, organiser des événements intergénérationnels, participer bénévolement à un chantier de restauration d'un environnement dégradé, avoir un engagement politique, etc. ? Suivant la définition de Supiot, ces activités ne pourraient pas être considérées comme du travail si elles ne font pas l'objet d'un contrat, même si elles sont créatrices de richesse et demandent un réel effort de la part de ceux qui s'y engagent.

La question se complique avec l'émergence de ce que l'on appelle le travail collaboratif ou contributif, ou encore du travail du consommateur. Comme on le verra plus tard, ce travail est vecteur d'une richesse croissante, même s'il ne fait presque jamais l'objet ni d'un contrat ni d'une rémunération.

Une autre approche consisterait à s'intéresser au degré d'autonomie et de choix – ou au degré de contrainte – dans les activités effectuées. « Le travail désigne à la fois l'obligation imposée aux uns et la source de prestige et de forte rémunération que désirent ardemment les autres, et dont ils jouissent », disait John Kenneth Galbraith, économiste et conseiller du Président Kennedy. « User du même mot pour les deux situations est un signe évident d'escroquerie », poursuivait-il. Il semble alors pertinent de s'intéresser non pas à l'activité elle-même ni à sa forme institutionnelle – ou pas – mais au degré d'autonomie ou de contrainte qui la caractérise.

André Gorz<sup>41</sup> « appelle autonomes ces activités qui sont à elles-mêmes leur propre fin. Elles valent par et pour elles-mêmes, non pas parce qu'elles n'ont pas de but autre que la satisfaction ou le plaisir qu'elles procurent mais parce que la réalisation du but autant que l'action qui le réalise sont source de satisfaction ».

41. André Gorz, *Les métamorphoses du travail*, Galilée, 1988.

Cependant, une activité autonome peut aussi devenir un travail, et même éventuellement un travail qui donne lieu à une rémunération si l'on prend l'exemple d'un restaurateur qui vit de son art, d'un professeur de musique ou de sport, d'un activiste politique rémunéré, d'un universitaire, etc. André Gorz parle d'ailleurs aussi de travail autonome (voir la fiche n° 3b). Ainsi les oppositions ne seraient pas tant à chercher entre travail et activité, mais plutôt entre travail autonome et travail hétéronome ou aliéné, entre travail choisi et travail subi. On retrouve ici une réponse à « l'escroquerie » contenue dans le mot travail dont parle J. K. Galbraith.

Ce ne sont pas seulement les frontières entre travail et activité qui sont fragiles, mais aussi celles entre travail pour soi et travail pour les autres. Comme le rappelle André Gorz, « *le travail pour soi n'a pas à se borner à ce que je fais pour moi seul, ni la sphère privée à l'espace intime qui n'appartient qu'à moi-même. Je ne suis pas chez moi seulement dans la chambre ou le coin où je loge mon corps et mes objets personnels, mais aussi dans l'espace familial (maison, cour, rue, quartier, village) que j'ai en commun avec d'autres personnes ou communautés privées. Ou plutôt, je suis chez moi dans cet espace commun de convivialité à condition que je participe à son aménagement, à son organisation, à son entretien en coopération volontaire avec les autres usagers. Le travail pour soi trouve alors son prolongement dans le travail "pour nous", de même que la communauté familiale se prolonge dans la coopération informelle de services de proximité ou l'association informelle d'entraide entre voisins.* »

Ainsi, suivant la définition que l'on retiendra du travail et de l'activité, on formulera un discours différent sur les effets espérés du revenu de base. Certains diront que le revenu de base permet d'abord de choisir son travail, et notamment de favoriser le développement de toutes les formes de travail qui ne sont pas rémunérées mais qui créent de la richesse sociale : travail collaboratif, travail associatif, initiatives culturelles ou citoyennes, etc. D'autres diront qu'il permet de réduire son temps de travail rémunéré (employé ou indépendant) pour accorder plus de temps à des activités autonomes et au travail pour soi : s'occuper de sa famille et de ses proches, s'investir comme citoyen, etc. Mais dans tous les cas, le revenu de base est vecteur d'une richesse nouvelle.

**Fiche n° 3b :**  
**Qu'est-ce que le travail autonome ?**

André Gorz<sup>42</sup> a bien défini les différences entre un travail aliéné ou hétéronome et un travail autonome. Dans le travail hétéronome, qui caractérise souvent (mais pas toujours) l'emploi salarié – André Gorz parle ainsi de travail-emploi –, le travailleur est dépossédé non seulement des objectifs et du sens de son travail, mais en plus, il n'a aucune prise sur son organisation. Le sens de son travail lui échappe, et à l'extrême, il peut même être amené à participer à des projets qui sont contraires à ses valeurs : l'ingénieur qui est contraint à programmer l'obsolescence d'une imprimante pour accroître la rentabilité pour son employeur, l'employé qui travaille pour l'industrie de l'armement, l'écologiste qui travaille pour l'industrie pétrolière, le publicitaire dont la tâche est de convaincre des gens d'acheter des biens dont ils n'ont pas besoin, voire de créer le désir et la frustration chez les consommateurs, à commencer par les plus jeunes d'entre eux, etc. Autant de situations où le travailleur est contraint à participer à un projet dont il ne partage pas nécessairement les valeurs.

En outre, dans le travail hétéronome, le travailleur n'a pas de prise sur l'organisation de son travail. Celle-ci est déterminée par l'employeur, et elle obéit le plus souvent à la seule logique de rentabilité du capital, si bien que trop souvent, le bien-être du travailleur est mis de côté. Ainsi les entreprises sont de plus en plus souvent poussées à adopter des organisations du travail qui ne sont pas adaptées au travailleur, lui en demandent trop ou pas assez, le conduisant trop souvent à des situations de burn-out, voire de suicide. En outre, se développent nombre d'emplois sans qualification et sans perspective de progression hiérarchique, assignant l'employé au rôle de simple outil de l'appareil de production.

À l'inverse, le travail autonome se caractérise – sous sa forme idéale – par deux choses principales. Tout d'abord, le travailleur choisit le bien ou le service qu'il produit : il le produit parce que ce service correspond à ses valeurs, parce qu'il participe au développement de la société ou parce qu'il traduit l'œuvre du travailleur, ce qu'il souhaite apporter à la société. Ensuite le travailleur choisit,

42. André Gorz, *Misères du présent, richesses du possible*, 1997.



individuellement ou collectivement, la façon dont il organise la production. Le travail autonome est ainsi celui par lequel le travailleur exprime son savoir, ses compétences et ses qualifications. Celui aussi par lequel il s'améliore, il apprend, il progresse. Celui enfin par lequel il contribue positivement à la société. Selon André Gorz, le travail autonome est exécuté pour lui-même, et non pas dans l'objectif d'en tirer un revenu, ce qui ne veut pas dire que ce travail autonome ne peut pas donner lieu à un revenu.

Parce que le revenu de base est versé sans référence à aucun travail, il donne ainsi la possibilité au travailleur de choisir un travail qui correspondra plus à ses exigences d'individu autonome, c'est-à-dire à ses valeurs, à ses projets, un travail où il peut mieux exprimer ses talents, où il a une prise sur l'organisation et le contenu du travail, où il peut prendre des initiatives, etc.